


QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Tout ce qui est composé à 100% de matière organique, biodégradable.

Un mémo tri est consultable sur touraineestvallees.fr pour vous guider dans le bon geste de tri.


Les déchets de jardin ne doivent pas être déposés dans les points d'apport volontaire mais en déchetterie ou dans un composteur. 

MÉMO TRI

 JE JETTE EN VRAC, ET SANS SAC MES RESTES ALIMENTAIRES :

- > épluchures
- > pain
- > légumes
- > féculents
- > viande
- > poisson
- > œuf
- > produits laitiers
- > dessert
- > fruits



 À L'EXCEPTION DES DÉCHETS DURS OU TROP LONGS À SE DÉSAGRÉGER :

- > os, arêtes, noyaux, coques de noix et de noisettes, coquillages, sachets de thé, etc.

PAS D'EMBALLAGES

En mars 2024, la Communauté Touraine-Est Vallées déploie l'installation de points d'apport volontaire.



OÙ TROUVER UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Localisez sur la carte en flashant ce QR code ou connectez-vous sur touraineestvallees.fr



Pour toute question relative au tri ou à la collecte :
Service Gestion des déchets - Touraine-Est Vallées
accueildechets@touraineestvallees.fr

02 47 25 55 50

BIODÉCHETS

JE TRIE, J'AGIS

DÉPOSEZ VOS BIODÉCHETS dans un point d'apport volontaire, près de chez vous.



LES BIODÉCHETS sortons-les du bac gris !



TRIER LES BIODÉCHETS, ÇA COMMENCE DANS LA CUISINE !



1 Simplifiez-vous la tâche, **trouvez votre bio-seau**, un contenant facile à remplir, à vider et à nettoyer (Bac en plastique, seau, saladier...)

Placez-le directement dans votre cuisine. **Jetez-y tous vos restes alimentaires.**

2 À tout moment, quand vous le souhaitez, vous pouvez vider votre bio-seau dans le point d'apport volontaire à toute heure, tous les jours.

DES POINTS D'APPORT ADAPTÉS ET VIDÉS RÉGULIÈREMENT

Les points d'apport mis en place sont étudiés pour empêcher les nuisances (odeurs, rongeurs, etc.).

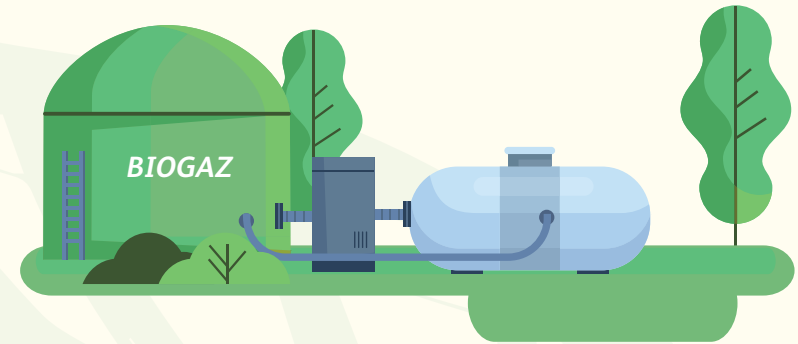
Le bac dans les points d'apport volontaire est collecté une fois à trois fois par semaine. Il est remplacé par un bac vide et propre, à chaque rotation.



QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Ils sont déposés dans un méthaniseur afin d'être valorisés en **biogaz, du méthane**. Une tonne de biodéchets produit 63m³ de biogaz.

(source ademe).

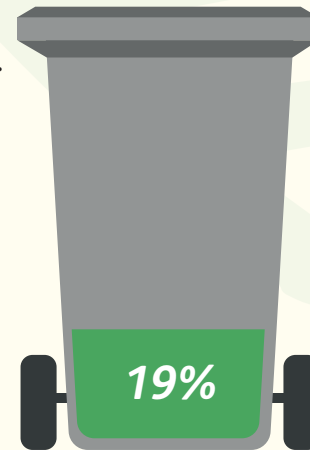


POURQUOI TRIER LES BIODÉCHETS ?

Pour réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies ou incinérées.

Actuellement, 19% des déchets jetés dans les bacs gris de Touraine-Est Vallées sont des déchets compostables, dont une grande partie de biodéchets.

(source Modecom 2022)



DES ERREURS QUI COÛTENT CHER !

Pour préserver la qualité de la matière collectée dans les bornes, **ne jetez jamais de plastiques, de métaux ou tout autre déchet qui ne soit pas un biodéchet.**

En cas de doute, consultez votre mémo tri. Si le doute persiste, contactez le service Gestion des déchets ou jeter le déchet en question dans le bac d'ordures ménagères.



CONSIGNES IMPORTANTES

● **Déposez les biodéchets en vrac, sans sac.**
Même les sacs compostables peuvent endommager le méthaniseur.

● **Déposez les emballages dans le bac jaune (tri sélectif).**
Même un tube de mayonnaise plein n'a rien à faire dans le point d'apport volontaire. Videz-le dans le bio-seau et jetez le tube vide dans le bac jaune.